

Section 2.—Assurance-vie.

Un article traitant des progrès et de l'évolution de l'assurance-vie au Canada, rédigé par M. A. D. Watson, du département de l'Assurance, Ottawa, a paru dans l'Annuaire de 1933, pages 949-956.

Statistique de l'assurance-vie.—En 1936, il y avait en tout 42 compagnies autorisées par le gouvernement fédéral à faire de l'assurance sur la vie au Canada dont 28 canadiennes, 6 britanniques et 8 étrangères; il y a aussi six compagnies britanniques et sept étrangères autorisées à faire affaire au Canada, qui ont presque cessé de fonctionner; deux autres compagnies britanniques et trois étrangères, ont été autorisées à continuer leurs opérations en ce qui concerne les contrats effectués avant le 31 mars 1878. Une compagnie étrangère fut autorisée en 1931 à faire de l'assurance-vie au Canada, mais elle n'y a pas encore émis de polices excepté par mode de réassurance.

Tel que l'indiquent les chiffres au tableau rétrospectif 8, l'assurance-vie au Canada a eu un essor formidable. Les contrats en vigueur effectués par les compagnies enregistrées au Dominion, de \$35,680,082 qu'ils étaient en 1869, atteignent \$6,403,037,477* en 1936, la somme per capita de la population a presque doublé depuis 1919, ce qui démontre que l'assurance-vie est de plus en plus appréciée comme protection de la famille. Un autre fait qui saute aux yeux est l'amoin-drissement en importance des compagnies britanniques, qui détenaient le premier rang en 1869, mais qui ont été devancées ensuite, et de beaucoup, par les sociétés canadiennes et étrangères. Les nouveaux contrats effectués en 1936, s'élèvent à \$618,264,819,† contre \$588,353,277 en 1935, \$595,194,820 en 1934, \$578,585,659 en 1933, \$653,249,366 en 1932, \$782,716,064 en 1931, \$884,749,748 en 1930 et \$978,-141,485 en 1929, tandis que les paiements en primes atteignent \$200,541,265, contre \$200,157,567 en 1935, \$202,583,536 en 1934, \$206,954,224 en 1933, \$216,132,957 en 1932, \$225,100,571 en 1931, \$220,523,727 en 1930 et \$210,728,479 en 1929.

Le tableau 9 relève les polices d'assurance sur la vie émises par les compagnies canadiennes, britanniques et étrangères, respectivement, en 1936; le tableau 10 est un résumé des affaires des compagnies canadiennes, britanniques et étrangères au cours des cinq dernières années. Le tableau 11 indique le nombre des polices ordinaires et de celles dites "industrielles" en vigueur le 31 décembre 1936, le tableau 12 donne le taux de la mortalité des assurés, par catégories de compagnies; les tableaux 13 14 et 15 établissent le bilan des compagnies d'assurance-vie indiquant leur actif, leur passif, leurs recettes et leurs dépenses de 1932 à 1936. Les statistiques des compagnies d'assurance à cotisations variables possédant une charte fédérale font l'objet du tableau 16. Le tableau 17 groupe les opérations des compagnies à charte fédérale et à charte provinciale; on y voit que le 31 décembre 1936 toutes les compagnies couvraient des risques s'élevant à \$6,701,667,839.

* Ce total ne comprend pas \$168,586,134 de contrats effectués par les sociétés mutuelles. Les chiffres préliminaires de 1937 indiquent \$6,542,786,202 d'assurance-vie en vigueur dans des compagnies du Dominion, à l'exclusion de \$174,384,095 d'assurance dans des sociétés mutuelles.

† D'après les chiffres préliminaires le montant net de nouvelle assurance en 1937 est de \$672,794,298.